

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Circonscription de Belleville

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE de LANTIGNIE Le bourg 69430 LANTIGNIE	
Lundi 2 novembre 2015	
LANTIGNIE	

Participants

-Mme Christelle SIMON , adjointe , représente M le Maire
Mme Stéphanie DOMENC Commission école
Mme Christine BRAUN enseignante
Mme Géraldine DELPUECH enseignante
Mme Sandrine PIZARD enseignante
Mme Françoise PERREON-DELAYE directrice
Mme Guylène CARRET ATSEM
Mme Cindie JEAN déléguée de parents
Mme Sonia LARRAS déléguée de parents
Mme Sabrina VIORNERY , déléguée de parents

-
-
-
-
-
-

Absents excusés

-
-
- Excusées : Mme Blandine VILLETTE déléguée de parents
Mme Martine DEPRELE ATSEM , Mme Marie Odile PELISSIER DDEN

Ordre du jour

- 1-Bilan de la rentrée
- 2-Projets et sorties
- 3-Matériel et travaux
- 4-Sécurité et règlement intérieur

Rédaction du procès-verbal

1/Bilan de la rentrée

Stabilité de l'équipe pédagogique en place . La décharge de direction est assurée le lundi par Mme Delphine CHAUTARD ;

Melle DEPARDON , EVS, accompagne un élève de CM . Mme Christine PEREZ , AVS ,accompagne une élève de CE. Un recrutement a lieu actuellement pour un poste d'EVS pour une élève de maternelle .

On note une légère hausse des effectifs en ce début d'année scolaire , 16 départs fin juin 2015 pour 20 inscriptions .

2/Projets et sorties

La classe de GS/CP participe au dispositif « Ecole et Cinéma » , elle se rendra donc 3 fois au cinéma de Belleville dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et le Centre National de la Cinématographie , le transport est financé par l'Education Nationale , les séances sont financées par le Sou des Ecoles .

Vendredi 27 novembre, les classes de maternelle et CP bénéficieront d'un spectacle de la Compagnie des 3 chardons, financé par le Sou des Ecoles

Lundi 21 mars les classes de maternelle et CP iront passer la journée à la ferme des Bambins à St Georges de Reneins, cette sortie est financée par le Sou des Ecoles .

Le vendredi 1 er avril les CE et CM se rendront à Lyon, les CE iront au Musée Gadagne pour une visite et un atelier tandis que les CM participeront à une enquête policière dans les rues de Lyon dans le cadre des « Quais du Polar ». Cette sortie est financée par le Sou des Ecoles.

Parallèlement les CM doivent participer à un concours d'écriture d'une nouvelle policière. Un projet d'animation par Sébastien Chantraine est à l'étude pour les CE (pas de transport en car).

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Les CE bénéficient cette année encore d'un intervenant tennis pour 10 séances d'une heure pour un montant de 400 euros financé par la mairie.

Les enseignantes demandent si ce projet peut être étendu au CM dans le cadre des rencontres sportives de Cycle 3.

Chaque classe bénéficiera d'une animation réalisée par Sytréval dans le cadre de développement durable (tri de déchets, fabrication de papier recyclé) pour un montant de 100 euros financé par la Mairie

Les CM iront au collège pour un projet d'écriture dans le cadre de la liaison CM/6^{ème}, le projet devrait aboutir à la réalisation d'un carnet de voyage et une éventuelle présentation de slam. Séances communes de 2h au collège, la mairie subventionne les trajets retours en car et une série de livres pour un montant total de 600 euros.

Au mois d'avril 2016, les Cm bénéficieront d'une classe « Chevalerie » de 3 jours à Carcassonne, le financement sera assuré par le Sou des Ecoles et une participation des familles. Pour limiter la participation des familles, Françoise PERREON-DELAYE organisera une vente de chocolats de Noël sur toute l'école.

Toute l'école réalisera le vendredi 8 avril 2016 un spectacle musical « Promenade dans la ville » avec l'aide de Pascal Bicrel qui intervient 10 matinées à l'école. Les interventions sont financées par la Mairie dans le cadre du budget artistique.

3/Matériel et demandes

Le sol du couloir des CE a été remis à neuf ; une rampe a été placée dans les escaliers et les garde-corps des couloirs des CE et CM ont été rehaussés.

La maternelle a été dotée d'un vélo et de matériel de motricité.

Dans la classe des GS/CP et en CM, un néon à changer.

Christine BRAUN souhaiterait l'installation de rayonnages supplémentaires dans les placards de sa classe.

Rupture de papier essuie-mains assez longue cette année, la Mairie précise qu'il s'agissait d'un souci d'approvisionnement chez le fournisseur ; les délais de livraison n'ont pu être respectés.

Problème d'odeur dans les toilettes côté CP/CM ... toujours pas de solution trouvée.

Nouvelle demande d'un téléphone portable professionnel pour la direction. Le dossier est à l'étude.

Aménagement de la cour : un conseil de maîtres doit se réunir mi-novembre pour étudier les problèmes et proposer des solutions. Une réunion est prévue avec la mairie début janvier.

4/Sécurité

Une manœuvre des pompiers est prévue avec les pompiers au mois de décembre avec simulation de départ d'incendie dans la cage d'escalier des CM. Les enfants ne seront pas prévenus afin de garder un maximum de spontanéité et de pouvoir dresser un constat aussi réaliste que possible et en tirer des enseignements pour la sécurité.

Règlement intérieur : un avenant au règlement intérieur est voté par le Conseil à l'unanimité concernant les entrées et sorties de l'école.

Les travaux de la salle des Fêtes sont achevés , en conséquence , à compter du 01 décembre 2015 , les entrées et sorties de l'école se feront par le grand portail côté salle des Fêtes ;

Le petit portail restera destiné à l'usage exclusif de la mairie et devra toujours être tenu fermé avec le loquet de sécurité . Nous demandons à la mairie de prévoir un nouvel affichage sur le côté du portail pour préciser cette règle de sécurité aux personnes qui se rendent au secrétariat .

Les personnes qui, malgré cet avenant ne respecteraient pas le règlement, mettraient les enfants en danger car la surveillance ne peut pas être assurée sur cet accès .

Il nous semble tout à fait possible qu'un enfant ne profite de l'ouverture de ce portail pour quitter l'école. Ainsi, il sera donc considéré , en cas d'accident ou d'incident que la personne qui a emprunté le petit portail est tenue pour responsable .

Cet avenant sera diffusé dans les cahiers de liaison pour signature et par voie de mail avec le lien du règlement intérieur des écoles du Rhône et l'avenant de juin 2013 concernant l'accueil .

La parole est donnée à la Mairie

Mme Simon précise que les travaux d'accessibilité sur l'arrière de l'école ont été validés et seront réalisés prochainement.

Un comité de pilotage TAP est proposé deux fois par an réunissant la Mairie, les enseignantes et les parents élus.

La parole est donnée aux parents :

La communication par mail est jugée pratique et satisfaisante.

Les parents remercient l'équipe pour le bon fonctionnement de l'école.

Pas de question particulière.

CONSEIL D'ECOLE

Prénom, nom **du secrétaire de séance**

Date :

Signature

Prénom, nom **du directeur d'école**

Date :

Signature